

Découvrez toutes les actus de la Fondation De la Route :

Zoom sur la sensibilisation sur les risques routiers en entreprise :

La FDR propose des formations de prévention des risques routiers aux entreprises. Ces formations ont pour objectif de sensibiliser sur les risques routiers tout en répondant aux besoins spécifiques des entreprises publics et privées. Tous les outils de la FDR sont disponibles en fonction de la demande.

La formation va permettre de sensibiliser les salariés, de transmettre des messages de prévention mais aussi de renforcer la responsabilisation à la sécurité routière.

Revoir le code de la route, comprendre l'importance de la ceinture ou bien réaliser les effets d'un accident de la route. Les entreprises peuvent, avec la FDR, être sensibilisées en fonction de leurs besoins.

L'entreprise de Transport Jolival a fait appel à la FDR le 5 et 6 novembre 2014 :



Focus « Actions » de Novembre

L'Action « CPAM » de la Mayenne à Laval les 17 et 18 novembre :

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de la Mayenne propose chaque année à ses agents une action consacrée à de l'information et de la sensibilisation sur des thématiques de prévention. Cette année, le thème de la sécurité routière a été retenu. Plusieurs acteurs ont été choisis : La Fondation de la Route, la Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Mayenne et une association de motards (les motards en colère)

Le choix de la Fondation de la Route repose sans doute sur les échos positifs qui ont fait suites aux actions, conduites par la FDR en 2013, auprès des personnels de la MGEN à Laval, et des retraités des mutuelles d'ISTYA à Château-Gontier et Mayenne.

Pendant 2 jours, les agents de la CPAM de la Mayenne a, ainsi, été sensibilisé aux risques routiers. Ils ont été 230 à essayer le simulateur de conduite automobile, les lunettes d'alcoolémie et leur parcours, ainsi qu'à voir ou revoir le code de la route. Cette action a permis aux agents d'être sensibilisés de manière ludique et attrayante à l'importance de la sécurité routière.

Nous remercions les militants FDR d'avoir fait de cette action un véritable succès : Janick, Martine, Michel, René et Yves.

L'action « CPAM » à Laval en photos :



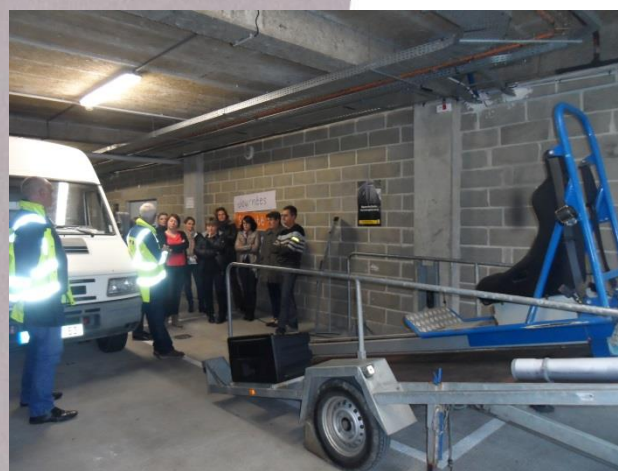
Session du code de la route



Atelier d'informations sur les panneaux



Parcours d'alcoolémie



Un simulateur de choc

Les Actualités de la Sécurité Routière :

➤ Hausse de la mortalité sur les routes en octobre 2014

L'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (ONISR) a publié le bilan de l'accidentalité routière du mois d'octobre 2014. L'ONISR enregistre une hausse de 13,6% de la mortalité routière par rapport à 2013, avec 350 personnes tuées en octobre 2014 contre 308 en octobre 2013. Pour la même période on dénombre une hausse du nombre de blessés de 2,9%, d'hospitalisés de 4,4%, et d'accidents corporels de 1,9%.

Au cours des 12 derniers mois (octobre 2013 - octobre 2014), l'ensemble des indicateurs de l'accidentalité routière est à la hausse (+2 % de personnes tuées sur les routes, +1 % de personnes

blessées, +2,9 % d'hospitalisations). Toutes les catégories d'usagers connaissent une hausse de la mortalité plus ou moins prononcée en ce mois d'octobre. Il est traditionnellement l'un des mois les plus meurtriers de l'année. Cette caractéristique a été amplifiée par des conditions météorologiques quasiment estivales.

L'augmentation de la mortalité routière en cette année 2014 intervient comme la première remontée de la mortalité routière après douze années de baisse ou stagnation.

➤ **La conduite accompagnée : « dès 15 ans, mon permis démarre bien ! »**

Depuis le 1^{er} novembre 2014, le Ministre de l'Intérieur Bernard Cazeuneuve, a présenté une réforme du permis de conduire qui impliquerait : une réduction des délais de passage de l'épreuve pratique, le coût pour les jeunes et leurs familles ainsi que le passage de l'apprentissage anticipée de la conduite à partir de 15 ans au lieu de 16 ans.

La conduite accompagnée permet aux jeunes de réduire la période probatoire du permis de 2 ans au lieu de 3 ans. Commencer son apprentissage dès l'âge de 15 ans, et passer l'épreuve du permis à 17 ans et demi permet d'avoir son permis en poche dès ses 18 ans.

Grâce à l'apprentissage anticipé de la conduite, l'accidentologie est diminuée de 27% la première année du permis pour les 18-19 ans, et de 25% pour les 20-21 ans. Plus d'expérience au volant, c'est également un meilleur taux de réussite au permis de conduire : 73,9 % de succès, contre 55,2 % par la voie traditionnelle.

L'Agenda de Décembre :

- Les 10,11 Décembre : Formation des risques routiers au Kremlin-Bicêtre (94)
- Le 12 décembre : Journée de militants au Kremlin-Bicêtre (94)
- Le 18 Décembre à Carcassonne (11)

La Fondation de la Route vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'années et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015 !

Contre l'insécurité routière, pour des routes à vivre

FONDATION DE LA ROUTE, FONDATION D'ENTREPRISE MGET
76/78 av de Fontainebleau – 94274 LE KREMLIN BICETRE CEDEX
Tél. : 01 58 46 88 73 – Fax : 01 58 46 88 89
Mèl : route@mget.fr
<http://www.fondationdelaroute.fr>

